Chronique

A TRAVERS LES FORUMS IMPÉRIAUX

Rome, juin 1932.

La haute et large allée de briques retentissait du bruit des marteaux. « Regardez, me dit M. Munoz en me montrant les boutiques vides qui la bordaient, encadrées chacune d'un rectangle de travertin gris et surmontées d'une fenêtre, ce sont les boutiques du deuxième siècle. On les a retrouvées intactes. Les linteaux et les jambages ne sont même pas écornés. C'est le marché construit par Trajan. Et vous voyez : ils sont encore bons. Nous y préparons l'exposition du Pain. »

Terre de Saturne, mère du blé ! Le vers de Virgile me revenait à la mémoire. Cette pérennité de Rome est singulièrement émouvante. Je ne saurais dire pourquoi on ressent un sentiment si fort en voyant réunis dans ces édifices éternels le passé et le présent. On dirait que le temps s'abolit. On ne sait où on est. Un vieux Romain va sortir de sa maison et s'étonner de nous voir. On est inquiet, comme si on pénétrait dans un monde interdit. En fait, c'est un monde qui sort sous nos yeux de la terre où, jusqu'en 1924, il était enseveli. L'exhumation se poursuit sous nos yeux. Nous suivons une rue antique qui croise en contre-bas les rues modernes. Au-dessus de nous, un ouvrier abat un mur qui s'écroule dans une cataracte de poussière blanche. Il y a quelques mois encore, il y avait ici un pensionnat. Tout s'est évanoui, le temps a reculé de dix-huit siècles, et les murs romains reparaissent nus.

Un des plus illustres archéologues romains, M. Corrado Ricci, a reçu la direction des fouilles nouvelles. Surprenant de jeunesse, de vie, de science, de passion et d'éloquence, il m'a conduit, à travers un dédale de rues, d'ambulatoires, de galeries à arcades et d'escaliers, jusqu'à un point enfin découvert, d'où la vue est une des plus belles qui se puissent imaginer. Dans cet endroit élevé, il a fait apporter des chaises. Des plans sont étalés sur le mur d'appui romain. J'écoute cette histoire des forums impériaux, qui nous paraissait si compliquée il y a trente ans et qui aujourd'hui est pour ainsi dire étalée au soleil.

Du forum de la Rome républicaine, du *foro romano*, comme on l'appelle, il n'y a point à parler ici. Tout le monde connaît l'aspect de ce long rectangle qui semble imprimé en creux dans la ville moderne, et que le Capitole domine à l'ouest. Dès le temps de César, ce forum, encombré d'édifices, était devenu trop petit. César lui en adjoignit un autre, qu'il éleva tout auprès, à l'angle nord du premier, dont il était séparé par une rue, la rue des Banquiers, le *Clivus Argentarius*. Auguste, à son tour, éleva un forum à l'est de celui de César, et l'inaugura deux ans avant l'ère chrétienne. Moins de quatre-vingts ans plus tard, Vespasien construisait à son tour un forum, à quelque distance dans le sud du forum d'Auguste. Nerva, qui a régné dix-sept ans après Vespasien, a réuni par un nouveau forum celui d'Auguste et celui de Vespasien. Tout cela était insuffisant pour l'énorme ville, deux fois plus peuplée que la Rome moderne. Trajan, successeur de Nerva et grand bâtisseur, a construit un immense édifice, là où la place restait libre, c'est-à-dire au nord du forum d'Auguste. Il a fait non seulement un forum, dont un quart est dès longtemps exhumé, et sur lequel s'élève la colonne Trajane, mais il l'a flanqué d'un marché colossal, que nous venons de parcourir, et sur le balcon duquel, si je puis dire, nous sommes assis.

La construction de Trajan, dans son ensemble, devait être magnifique. Deux siècles et demi plus tard, l'empereur Constance, venu à Rome en 356, déclara qu'il n'avait pas vu de plus beau monument. « On ne pourrait plus rien élever de pareil, dit-il au prince persan Ormisdas qui l'accompagnait. Tout au plus pourrait-on refaire ceci », ajouta-t-il, en montrant la statue équestre en bronze doré qui représentait l'empereur. « A quoi bon faire le cheval, répondit l'Oriental, si on ne peut pas faire l'écurie ? » Au sixième siècle, l'œuvre était intacte. Elle paraissait si belle qu'en sa faveur le pape Grégoire le Grand demanda à Dieu et obtint de lui que l'âme de l'empereur Trajan allât en Paradis.

L'ensemble est aujourd'hui démantelé et ruiné. La bretelle d'une rue moderne, la via Alessandrina, est jetée par-dessus les constructions antiques, qu'elle traverse d'un remblai de 7 mètres de haut. Une grande partie du sol ancien est encore enfouie. Mais tel est l'équilibre du plan conçu par Apollodore, que ce qui est au jour évoque, par une loi de corrélation, ce qui n'est pas encore dégagé. Le spectacle réel se double d'un spectacle imaginaire. Ce que nous voyons de nos yeux suffit d'ailleurs à former un paysage magnifique. Nous sommes assis comme nous le serions au troisième balcon d'un gigantesque théâtre, dans un fauteuil de coin. Nous voyons se développer la courbe concave d'un hémicycle à trois étages, dont nous occupons le dernier. Les deux premiers, au-dessous de nous, forment deux galeries d'arcades superposées, séparées par un bandeau, celles du bas monumentales, celles du haut plus petites. Le troisième étage, à notre hauteur, est en partie ruiné. Les deux bouts de l'hémicycle s'appuyaient sur deux exèdres et le tout s'ouvrait sur le forum de Trajan. Nous en voyons en effet un demi-cercle déblayé, et plus loin, au delà du talus que forme la via Alessandrina, un autre morceau, celui-là connu dès longtemps, qu'occupait la basilique Ulpienne, et qui est maintenant un quinconce de marbre. Il est fait de bases au bout desquelles s'élève, seule respectée, la colonne monumentale de l'empereur, le fût blanc où tournoie en spirale le tableau de ses campagnes.

Cette immense façade à trois étages en demi-cercle, c'était donc là l'entrée du marché sur le forum. L'intérieur de l'édifice devait être prodigieux. Il comprenait non pas trois, mais six étages, dont la moitié sous terre. La galerie du premier étage, qui semble modeste, est, quand on la parcourt, d'une grandeur qui déconcerte. A chaque fenêtre extérieure correspond sur l'autre mur l'entrée d'une haute et vaste boutique voûtée. Les perspectives de cette allée tournante sont singulièrement belles. Nous redescendons par un dédale d'escaliers et de rues bordées d'autres boutiques, chaque porte surmontée de sa fenêtre et enfermée dans un cintre. Il existe au total, dans ce souk vraiment impérial, cent cinquante de ces magasins.

Nous avons vu que les édifices de Trajan formaient le bout d'un alignement monumental où se succédaient d'abord le forum d'Auguste, puis ceux de Nerva et de Vespasien. Et, en effet, le forum d'Auguste est tout près de nous, séparé de nous seulement par une colline de terre rapportée sur laquelle les travaux ont dégagé et mis à jour un très gracieux édifice de la Renaissance, une loggia de la maison des chevaliers de Rhodes, et dont les arceaux dominent aujourd'hui tout le paysage antique. On a accusé les archéologues italiens d'avoir détruit beaucoup de motifs qui plaisaient aux yeux et qui formaient la Rome du Piranèse. Et il est vrai qu'on ne ressuscite pas les vestiges antiques sans faire disparaître un certain nombre de sujets d'aquarelle. Mais à ce qu'ils ont abattu ils ont substitué le plus souvent des tableaux jusque-là inconnus et de la plus grande beauté. Des églises baroques ont été sacrifiées. Mais le plus souvent on n'a abattu que des maisons sans intérêt. On a respecté les édifices du moyen âge, dans cette Rome si extraordinairement enchevêtrée, avec un scrupule extrême. En voici un exemple. Devant le théâtre de Marcellus, qu'on dégage, on a trouvé deux magnifiques colonnes de marbre blanc, abattues par un tremblement de terre, et qui proviennent d'un temple d'Apollon. Le temple lui-même est là, sous la terre. Mais on n'y touche pas, parce qu'il est masqué par les restes d'une auberge du moyen âge.

Sortons du marché et faisons les trois pas qui nous séparent du forum d'Auguste. Les fouilles font partie du système de travaux commencés en 1924. La moitié environ du monument est dégagée. Le reste est sous la via Alessandrina et un pâté de maisons qui la bordent. Elles sont destinées à disparaître, et l'œuvre d'Auguste apparaîtra dans son plan, qui était un des plus beaux de Rome. La place était irrégulière, l'empereur ayant limité autant que possible le nombre des expropriations. Tout le fond était couvert par un mur gigantesque, haut de trente-trois mètres, qui cachait les boutiques de Suburre, et qui aussi servait de protection contre l'incendie. Sur ce fond de muraille s'élevait le temple promis au moment de la bataille de Philippes. Le temple de Mars vengeur, remerciement au dieu qui avait châtié les meurtriers de César. Tout le soubassement, une solennelle montée de gradins et trois magnifiques colonnes corinthiennes sont encore debout. A droite et à gauche du temple, la place s'achevait par deux hémicycles. Celui du nord est en partie dégagé, celui du sud reste à demi enfoui.

Tel qu'il est, le monument est un des plus dramatiques de la ville. La dédicace à Mars Ultor, les dépenses payées par les dépouilles des républicains proscrits, tout rappelle une histoire sanglante. La majesté du lieu évoque à son tour la magnificence de l'Empire. Les fêtes de la dédicace, en l'an 2, s'ouvrirent par un tableau de la prise de Troie, et se prolongèrent par une battue de deux cent soixante lions au Circus Maximus, une chasse de crocodiles au Circus Flaminius, des luttes de gladiateurs, et une naumachie, combat naval entre Athéniens et Perses. Plus loin vers le sud les forums de Nerva et de Vespasien ne sont pas encore dégagés. Mais nous n'avons que quelques pas à faire vers l'ouest pour nous trouver devant le forum de César, le plus récemment découvert, puisque à l'automne dernier il n'en existait encore aucune trace.

Il est encore aujourd'hui très incomplètement déblayé. L'excavation actuelle montre des boutiques, et surtout, à l'extrémité du champ de fouilles, une admirable colonne renversée. L'acanthe du chapiteau, dans sa souple mollesse, semble la plante vive. Le marbre végétal respire. Qui s'en étonnera? La colonne est tombée du temple que César avait dédié à la mère divine de toute sa race, à Vénus Genitrix. Le temple lui-même est là sous la terre, et attend de venir au jour.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Élysée

Le président de la République a reçu hier après-midi : les membres du syndicat de la presse hebdomadaire; une délégation du bureau de la maison des journalistes; les membres du comité de la fédération française des anciens coloniaux; le directeur de l'Académie française; le premier président de la Cour d'appel; le président et les membres du conseil d'administration du Souvenir français; le président du comité central de la Croix-Rouge.

M. Albert Lebrun a également reçu hier le bureau de l'Association des chimistes de sucrerie, de distillerie et des industries agricoles de France et des colonies, qui lui a été présenté par son président d'honneur, M. Fernand David, sénateur de la Haute-Savoie, ancien ministre.

Au cours de cette visite, M. Fernand David a remis au président de la République la grande médaille d'or de l'association, qui vient d'être frappée à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.

M. Albert Sarraut au Cercle républicain

Le Cercle républicain a offert hier son dernier déjeuner colonial mensuel de la saison en l'honneur de M. Albert Sarraut, ministre des colonies, qui présidait entouré de MM. Lucien Prévost, président du cercle; Candace, sous-secrétaire d'Etat aux colonies; Jean Fabry, député, ancien ministre des colonies; Diagne et Delmont, anciens sous-secrétaires d'Etat aux colonies; Léonus Bénard et Le Moignic, sénateurs; Liautey et Monnerville, députés; les généraux Targe et Verdier; les gouverneurs généraux et gouverneurs Olivier, Reste, Bonnecarrère, Petre, Belet, le médecin inspecteur général Boyé, MM. Valette, secrétaire général du cercle, et Verdon, trésorier; MM. Régismanset, Duchêne, Keller, Poilay, Saurin, Tréchot, Berthoni, Peloni, et d'une nombreuse assistance de coloniaux, d'industriels et de commerçants.

Au dessert, M. Lucien Prévost, après avoir remercié M. A. Sarraut d'avoir bien voulu présider plusieurs fois au cours de la saison ce déjeuner colonial maintenant traditionnel, le félicita d'avoir pris en main les destinées du ministère des colonies. Faisant allusion au discours prononcé à Bordeaux par le ministre, citant également des passages de ce discours, M. Prévost indiqua qu'il constituait le grand et noble programme répondant aux sentiments de tous les Français qui représentent la France dans ses possessions d'outre-mer.

En réponse, M. Sarraut affirma que le gouvernement actuel avait tenu particulièrement dans sa déclaration à marquer combien il était attaché au fait colonial. Sans doute, les difficultés de l'heure sont-elles particulièrement graves pour les colonies, mais elles sont un stimulant et un enseignement. De toute façon, il faut se bien pénétrer de cette idée que la France et l'Europe sont maintenant tributaires de la colonisation, elles sont bâties sur des « pilotis coloniaux » qu'il ne faut pas laisser entamer.

Sans doute, n'avons-nous pas fait tout ce qu'il fallait pour doter les colonies d'un outillage économique puissant, mais il faut y venir.

Il faudra aussi protéger les producteurs, créer le crédit colonial, organiser les débouchés et les centres de ravitaillement, mais surtout « n'abdiquons pas, a conclu M. Sarraut, et continuons de toutes nos forces notre œuvre de grandissement humain et moral ».

La péroraison de ce discours fut saluée de longs et unanimes applaudissements.

Au syndicat de la presse hebdomadaire

M. Queuille, ministre des postes et télégraphes, a présidé hier le déjeuner du syndicat de la presse hebdomadaire, assisté de MM. Henri Frémont et Jean de Granvilliers, président et secrétaire général de l'association. Répondant à M. Frémont, le ministre a déclaré qu'il avait retenu du discours du président du syndicat que celui-ci représentait toutes les nuances de l'opinion publique française.

La République, a ajouté M. Queuille, est précisément faite de ces nuances d'opinion; et pour que la souveraineté populaire puisse, en connaissance de cause, choisir ses représentants, il faut qu'elle soit largement éclairée par la presse, et, en particulier, par la presse hebdomadaire.

Ainsi vous servez bien la République. Au nom du gouvernement de la République, je lève mon verre au succès de la presse hebdomadaire et au grand rôle qu'elle joue dans le pays.

Les membres du syndicat ont été reçus dans l'après-midi par M. Chautemps, ministre de l'intérieur.

Journée parlementaire

LA CHAMBRE

La discussion du projet financier

La commission des finances examinera cet après-midi le « collectif » de juin qui, récemment déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre, ne contient aucune disposition spéciale. Elle en demandera probablement la discussion en séance publique pour jeudi; on ne prévoit d'ailleurs qu'un bref débat. Il se confirme que ce n'est pas aujourd'hui, mais à la fin de la semaine, que le gouvernement saisira la Chambre de son projet financier et fiscal tendant à assurer l'équilibre du budget de 1932. Les prévisions qui avaient été faites, il y a quelques jours, quant au moment où ce projet serait mis en délibération devant l'Assemblée, doivent, en conséquence, être modifiées. Même avec la procédure d'extrême urgence, que le gouvernement se propose de demander, il semble difficile que le débat public puisse commencer avant lundi ou mardi de la semaine prochaine. Dans ces conditions, — et comme il faut tenir compte du temps nécessaire au Sénat pour examiner à son tour ce projet, — le Parlement pourra difficilement partir en vacances avant le 13 juillet.

A la commission des douanes

Le nom de M. Verlot, député des Vosges, membre du Centre républicain, a été omis involontairement dans la liste que le *Temps* a publiée, à la date du 25 juin, des vice-présidents de la commission des douanes.

Au groupe de défense des planteurs de betteraves

Le groupe interparlementaire de défense des planteurs de betteraves a procédé à la reconstitution de son bureau.

Ont été élus par acclamation :

Présidents d'honneur : MM. Clémentel, sénateur, et J.-L. Dumesnil, député.
Président : M. Marcel Donon, sénateur.
Vice-présidents : MM. Langlois et Pottié, sénateurs; Delesalle, Paulin et Férin, députés.
Secrétaire : M. Chevrier, député.
Secrétaire adjoint : M. Tailliandier.
Membres du bureau : MM. Muret et Pierrin, sénateurs ; Quesnel, des Rotours, Vincent Emile, Augé Fernand, députés.

Après avoir remercié les membres du groupe de la confiance qu'ils font aux membres du bureau, M. Marcel Donon a déposé sur le bureau du groupe deux projets de texte législatif, l'un concernant les discussions de contrats de betteraves, l'autre la réglementation du contrôle des réceptions.

LE SÉNAT

Les baux ruraux

Les commissions de législation et d'agriculture, réunies sous la présidence de M. Eugène Penancier, ont examiné la question des baux ruraux.

M. Morand a exposé les avantages de la résiliation pure et simple, facultative pour le fermier et automatiquement accordée sans aucune procédure.

M. Donon a proposé un amendement autorisant le locataire à continuer son exploitation moyennant le payement du prix d'avant guerre augmenté d'un coefficient déterminé.

M. Lugol a présenté un texte qui permet au juge de réduire temporairement, en raison des conditions économiques, le prix du bail, sous réserve d'une compensation pendant le reste de l'exploitation.

Après observations de MM. Fourcade, Provost-Dumarchais, Cassez, Damecour, Mando, Veyssière, Montenot, Langlois, Eccard, Pierrin et Boivin-Champeaux, M. Carrère, président de la commission de l'agriculture, a résumé les motifs qui militent en faveur de la revision.

Après cette réunion, la commission de législation a discuté les diverses propositions qui lui sont remises et dont elle reprendra l'examen samedi prochain.

A L'HOTEL DE VILLE

CONSEIL GÉNÉRAL

SÉANCE DU 27 JUIN

M. Ambroise Rendu préside.

Election du bureau. — Après son discours, que nous avons analysé dans nos Dernières nouvelles, le doyen d'âge, M. Ambroise Rendu, ouvre le scrutin pour l'élection du président.

Au premier tour, M. Béquet, candidat des groupes d'union républicaine, est élu par 58 voix contre 54 à M. Loyan S.F.I.O. Ainsi, la présidence qui était occupée par un radical socialiste, M. Rebeillard, est reconquise par les modérés.

M. Digeon, maire de Saint-Mandé, candidat d'union républicaine, est élu vice-président, au premier tour, par 60 voix. M. Lebecq est élu au second tour par 53 voix. Les candidats de gauche, MM. Dupoisoc et Calmels avaient respectivement obtenu 39 et 28 voix.

Sont élus secrétaires : MM. Gillouin et Robert, Lagriffoul et Avet. M. Victor Bucaille est maintenu comme syndic à l'unanimité.

Allocution du président. — En quelques mots, — le discours d'usage étant renvoyé à la prochaine séance, — M. Béquet qui prend place au fauteuil remercie ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire.

Puis, saluant, comme l'avait fait le doyen d'âge, la mémoire de M. Paul Doumer, le nouveau président lève la séance en signe de deuil. Prochaine séance mercredi.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT

M. Henri Béquet, qui vient d'être élu président du Conseil général de la Seine, est né à Paris le 30 avril 1859. Ancien élève de l'école Turgot et orienté dès sa jeunesse vers les études commerciales, il fonda dans le quartier Vivienne, qu'il représente à l'Hôtel de Ville, une importante maison de commerce. Avant de devenir conseiller municipal, M. Béquet avait été adjoint au maire du deuxième arrondissement.

Il est vice-président de la 5e commission du Conseil municipal et rapporteur des services économiques de l'Assistance publique.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

En somme, mauvaise journée que celle d'hier à la conférence des réparations, écrit dans le *Matin* M. Stéphane Lauzanne :

Elle met un arrêt net à tous les espoirs qu'on avait pu concevoir d'un rapprochement entre les deux principaux interlocuteurs de la conférence et que les Allemands avaient, par leurs déclarations, paru encourager.

« Qu'offrez-vous ! » avait demandé M. Germain-Martin au chancelier lors de l'entrevue de vendredi dernier. Le chancelier est allé passer les journées de samedi et de dimanche à Berlin et il est revenu en offrant à la France moins que zéro en échange du coup d'éponge sur son ardoise. On a même eu l'impression que s'il doit refaire le voyage de Berlin au prochain week-end, il reviendra en nous demandant quelque chose...

Pertinax télégraphie à l'*Echo de Paris* :

On peut conclure des paroles énergiques prononcées à la séance d'hier après-midi par M. le président du conseil que, s'il ne peut faire prévaloir les demandes minima de la France, il rompra les pourparlers. De leurs côté, les Allemands paraissent, eux aussi, décidés à rompre si le gouvernement français prétend fixer le chiffre du solde dont il réclame le payements éventuel.

Quels résultats pourrait donner, dans ces conditions, l'entremise éventuelle de M. Ramsay MacDonald?

Figaro écrit à ce sujet :

Quand M. von Papen déclare, avec tous les journaux du Reich, que l'opinion y est unanime à exiger la fin des réparations et notre désarmement, M. Herriot pourrait lui répliquer et lui prouver que l'opinion française n'est pas moins unanime à s'indigner d'un pareil attentat contre la morale et contre la paix; que les sommes prodiguées par le Reich pour nous calomnier dans l'univers et pour s'armer en violation de ses engagements suffiraient amplement à payer ce qu'il nous doit; que les victimes de son agression n'entendent pas être sacrifiées aux usuriers anglo-saxons qui, après avoir financé son réarmement, réclament aussi notre désarmement, afin de se créer un titre à un traitement privilégié, et la fin des réparations, afin d'être ses seuls créanciers; que nout gouvernement français qui souscrirait à cette monstrueuse iniquité, serait renversé.

Côté Genève, le *Populaire* s'étonne que l'on se préoccupe de savoir « si la diplomatie américaine est sincère ou non, si le pacifisme du représentant de Mussolini part ou ne part pas du cœur ».

Les délégués des nations — écrit M. Paul Faure — sont à Genève pour étudier modalités, moyens et conditions du désarmement. Quand l'un d'eux prend une initiative visiblement orientée dans la bonne direction, nul n'a le droit de l'écarter, ni même de ne pas l'accueillir avec sympathie, à moins d'avoir mieux à lui opposer.

Est-ce le cas des ambassadeurs de la République française? Si le projet américain ne vaut rien ou ne paraît pas suffisant, où donc est le projet du gouvernement radical?

Répétons-le : devant le suffrage universel et pour gagner ses faveurs, M. Herriot et ses collègues ont solennellement promis de réclamer l'interdiction de la fabrication et du commerce privés des armes, et de travailler en faveur du désarmement.

Les électeurs leur ont donné la majorité sur les autres partis, ils ont le gouvernement, ils sont à Genève.

Y représentent-ils vraiment la volonté de paix du peuple français? Ou bien sont-ils infidèles à leurs engagements, à leur foi et à leur programme?

A quoi Monsieur de La Palisse, dans le *Petit Journal*, oppose ces réflexions :

Nous sommes avertis par les compatriotes de M. Hoover que celui-ci tire sur son pays une traite qu'il n'est pas autorisé à signer et que le Sénat américain laissera protester.

Nous nous souvenons d'avoir été prévenus à peu près de la même manière lorsque M. Wilson s'engageait, si nous adoptions son plan, à garantir notre sécurité. Nous avons alors commis l'erreur de fermer l'oreille à ces avertissements. Ne recommençons pas.

A Genève se poursuit l'étude des moyens pratiques à employer pour la pacification de l'Europe. Nous y avons collaboré avec une entière bonne foi.

Nos délégués — M. Paul-Boncour en tête — se sont efforcés, s'efforcent encore, de faire prévaloir des solutions qui tiennent compte des réalités européennes. A ces solutions, d'autres peuples ont souscrit. Il ne s'agit pas aujourd'hui de les abandonner pour les beaux yeux de M. Hoover.

LE « BACHOT » ET LE « PISTON »

Ouvrez, de grâce, le *Dictionnaire général de la langue française*, d'Hatzfeld et Darmesteter; vous connaîtrez que le bachot est un petit bateau plat et le piston la pièce mouvante d'un mécanisme qui agit par pression. Il paraît qu'un jeune homme ou une jeune fille qui en sait tant marque déjà une secrète aptitude à conquérir la clef des études supérieures. Quoi qu'il en soit, le souci de la vérité nous oblige de convenir que, depuis nombre d'années, ce savoir hors programmes a donné à l'Université de la tablature. Mais tout a une fin. Et l'Office central, récemment constitué, tandis qu'il radoube le bachot, a pris la détermination de supprimer le piston.

Il faudra donc, à compter de la présente session, payer de sa personne, et non par personnes interposées, pour être bachelier; et les recommandations n'auront plus où se prendre. Du point de vue sentimental, c'est presque dommage. Indubitablement le baccalauréat avait développé certaines pratiques d'entr'aide et promu dans le monde le culte d'un certain humanisme qui, pour être utilitaire, n'en avait pas moins son prix. Il nous souvient surtout d'une époque antérieure à l'année climatérique 1902. Les professeurs de faculté avaient encore le monopole de cet examen. Il leur en revenait, à n'en pas douter, un surcroît de considération saisonnière. Le doyen Torquet, dès le mois de mai, recueillait, à la rencontre, de M. le préfet Worms-Clavelin, un familier : « Bonjour, doyen. » Et s'il arrivait que Mme de Gromance eût quelque recommandation en perspective, M. Bergeret lui-même, malgré sa cravate fripée, n'essuyait pas son regard hautain. Quant à M. Compagnon, le plus populaire des professeurs de mathématiques, la plus haute société, attentive aux points stratégiques, le recevait avec le recteur à sa table, de manière qu'il pouvait dire, tout comme Labiche nouvellement élu à l'Académie française : « On est nourri. »

La participation des professeurs de l'enseignement secondaire aux opérations de l'examen a multiplié les prévenances, loin de modifier l'usage. Il était trop solidement fondé sur cet axiome de la bonne compagnie que le bachot appelle le piston, et réciproquement. Les meilleurs élèves n'échappaient point à ces délicates manœuvres ou à ce glorieux affront. On a vu des lauréats du concours général recommandés avec un zèle sans pareil. Mais il va de soi que, dans cette littérature épistolaire, les cancres surtout font figure de petits saints. Et n'allez pas croire, au moins que, si l'objet ne change pas, il en résulte quelque monotonie dans l'expression. Le chapitre des précautions oratoires s'y perpétue avec une prodigieuse diversité. « Considérez, monsieur [ou madame, selon la personne], qu'Anatole a perdu très tard ses dents de lait », ou bien : « Gustave a travaillé, cette année, de l'avis même de son professeur de culture physique, au point de nous faire craindre qu'il n'ait perdu de ses moyens. » L'affluence des candidatures féminines a même renouvelé le genre : « Yvonne est si timide que la seule pensée d'écrire pour être lue d'un autre que sa mère la paralyse et que, dans le simple entretien, l'obligation de répondre à la moindre question la déconcerte et la jette dans un trouble indicible. » Jamais les vues bergsoniennes sur l'évolution créatrice ne recourent plus abondante confirmation.

De ces entremises si ingénieusement sollicitées, que sort-il le plus souvent ? Du vent. Des lettres semi-officielles rédigées après coup sur une formule préparée d'avance : « J'ai le plaisir » ou « le regret de porter à votre connaissance... »; des félicitations posthumes ou des espoirs à contretemps. A l'endroit des examinateurs, ils ont plutôt fait de lire les compositions que les sollicitations. Dans les cas douteux, le livret scolaire, dont la consultation est obligatoire, leur fournit, au cours de la délibération du jury, des renseignements plus sûrs ou moins chanceux. Et puis, autant le redire sans rien dissimuler, l'Office central du baccalauréat s'est mis en tête, ces jours passés, d'appliquer désormais au piston, par des mesures appropriées, la sentence sapientiale de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités... »

C'est la faute, non pas à Voltaire, mais aux fraudeurs. En ces dernières années, ils ont si bien fraudé et si mal fait que nous avons sous les yeux une note contenant les recommandations que viennent de recevoir les « professeurs surveillants et correcteurs à l'examen du baccalauréat ». Bien fin le candidat qui trouvera dorénavant le joint pour frauder encore ! Plus de retardataires; plus de sorties pendant la durée des compositions (sauf le cas d'indisposition visible et sous des conditions draconiennes); plus de surveillants qui ne surveillent pas, etc., etc. Mais ce qui frappe le piston d'inhibition, c'est une petite disposition de rien, et vraisemblablement effective. L'anonymat des copies, prescrit naguère, n'était pas absolu, puisqu'elles portaient, à défaut du nom détaché avec l'en-tête, le numéro de la table occupée par le candidat. Un second numéro, différent du numéro de table, est maintenant timbré sur l'en-tête détaché de la copie, timbrée elle-même au nouveau numéro. Et c'est seulement lors de la délibération que, copie et en-tête rapprochés, apparaîtra l'identité de l'auteur. Ce double numérotage, appliqué à 16,000 candidats et à trois compositions, ne laissera pas, certes, d'allonger l'intervalle qui sépare l'épreuve écrite de la correction, et, par suite, de prolonger la session. Mais, pour peu que le secret de la composition des jurys, avant les épreuves orales, soit bien gardé, au «mois de pompe» aura cessé de s'ajouter le mois de « piston ».

HIPPOLYTE PARIGOT.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Les tubes lumineux à gaz rares à basse tension. — Mettant en application les idées de M. Georges Claude, M. André Claude vient de réaliser des tubes lumineux à gaz rares qui présentent un très grand intérêt, non plus seulement pour l'art des enseignes lumineuses, mais pour l'éclairage proprement dit.

M. Georges Claude décrit et montre à l'Académie ces nouveaux tubes dont le rendement (rapport de l'énergie lumineuse utile à l'énergie électrique consommée, est déjà supérieur à celui des lampes à incandescence dites demi-watt pour une puissance au moins égal à 700 watts, et dont la durée, c'est-à-dire la résistance à l'usure, atteint plusieurs milliers d'heures.

Ayant résolu les difficiles problèmes que posaient les questions du rendement et de la durée, dont la grande importance est facilement concevable pour les applications pratiques, M. André Claude s'est attaqué au problème de l'alimentation des tubes. Et les appareils que M. Georges Claude présente à l'Académie ne nécessitent plus les hauts voltages des tubes luminescents actuels, mais fonctionnent sous les faibles voltages, de 110 ou 220 volts, des secteurs urbains.

Quant à la couleur de la lumière produite, l'inventeur combine des tubes rouges au néon avec des tubes bleus à mercure et obtient ainsi une belle lumière blanche comparable à la lumière du jour.

La mémoire organique. — C'est la mémoire élémentaire que gardent les tissus et les organes des excitations et des réactions qu'ils ont connues même pendant un temps très court. M. Charles Richet en donne comme exemples l'anaphylaxie, l'immunité et, dans le monde des microbes, l'accoutumance de certains bacilles à l'arsenic. Une vibration qui a touché une cellule, dit-il, ne disparaît jamais complètement et notre organisme n'est qu'une résultante.

Les propriétés physiques des sérums. — M. Ch. Achard, en collaboration avec M. Boutaric et Mlle Gautrot, a étudié comparativement certaines caractéristiques du sérum de cheval normal et de quelques sérums thérapeutiques. Ils donnent des précisions en ce qui concerne la densité optique, la viscosité relative et la structure colloïdale.

Le lac amer. — M. Mangin présente le résultat d'études poursuivies par M. Gruvel sur le grand lac amer du canal de Suez. Toute la partie centrale du lac est une zone absolument morte où toute vie est impossible. La zone vivante existe seulement à la périphérie.

Le réservoir de virus de la fièvre boutonneuse. — M. Mesnil communique une note de MM. Joyeux et Piéri qui, ayant remarqué que des malades atteints de fièvre boutonneuse (ou fièvre exanthématique) chassaient le lapin de garenne, ont pensé que cet animal pouvait constituer un réservoir de virus de cette maladie. Ils démontrent la sensibilité du lapin à ce virus et, en partant du cerveau de lapins inoculés, il ont pu reproduire la maladie chez des paralytiques généraux.

Autres communications. — M. Mangin présente une note posthume de M. Mirande sur les principes cyanogénés de certains champignons. — M. Lapicque communique un travail de MM. Bugnard et Soula sur l'équilibre glycémique et les sécrétions digestive. — M. Desgrez présente une note de M. A. Dognon sur l'action biologique des rayons X de différentes longueurs d'onde. — M. Caullery expose les expériences de M. Avel sur la régénération de la tête chez les lombriciens. — M. Maurain présente une note de M. Bureau sur le rôle des phénomènes de propagation dans l'enregistrement des atmosphériques. — M. Jacob présente des travaux sur la géologie du haut Atlas, une note de M. Dubertret sur la géologie des environs de la mer Morte et un travail de MM. Dangeard et Bout sur les conglomérats de Perrier, près d'Issoire. — M. Fabry présente une note de M. Rousset sur le spectre continu qui accompagne la diffusion de la lumière par les liquides, phénomène découvert par MM. Cabannes et Daure. — M. Mathias communique une nouvelle étude personnelle sur la foudre globulaire et la foudre ascendante en fusée.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 29 JUIN 1932

LA MUSIQUE

AU CONSERVATOIRE : concours de composition musicale, de fugue, d'harmonie et d'accompagnement. Correspondance.

Ces derniers jours, on a célébré en grande pompe la mémoire de Claude Debussy. On a évoqué constamment les heurs et malheurs de carrière du regretté musicien et jusqu'aux plus légères manifestations de son génie. Dans ce déluge de discours et d'analyses, on s'est bien donné de garde de faire allusion au Conservatoire où Claude Debussy passa une douzaine d'années de sa jeunesse. Les observations essentielles de ses apologétistes n'ont porté que sur ses libres découvertes, ses divinations et ses prévisions dans l'ordre harmonique et mélodique, le charme souverain de son art. C'est à peine si l'on nous a indiqué les étapes de sa formation musicale. On nous l'a présenté comme inventeur, défricheur, psychologue et poète des sons. Nous aurions aussi voulu le suivre dans les progrès de sa croissance qui fut lente.

M. Maurice Emmanuel nous a bien dit qu'à dix-huit ans Debussy avait déjà en sa tête ardente et contemplative toute la réforme qu'il a réussi à introduire dans le langage harmonique. Mais cette réforme n'est pas née, malgré tout, de premier jet, de premier feu. Elle a été précédée d'une culture approfondie, d'applications dogmatiques, d'habitudes précieuses dont il ne faut pas craindre de faire honneur au Conservatoire et à ses maîtres.

Claude Debussy était lui-même loin de mépriser les doctrines et les traditions conservatoriales. Gabriel Fauré m'a raconté que lorsqu'il l'avait appelé à siéger dans les jurys de fin d'année, personne ne se montrait plus pointilleux sur les règles enseignées que l'auteur de *Pelléas et Mélisande*. Avant de songer à pousser sa pointe et à innover, avant de se poser avec indépendance, il faut déjà s'être soumis à la pratique commune et s'être pénétré de tous les éléments complexes de la science lyrique. Dans le triomphe de Claude Debussy, désormais accepté partout, on ne doit pas négliger de faire entrer, pour une part, l'éducation que l'illustre compositeur reçut pendant son adolescence au Conservatoire.

Voici justement les jours de publicité du Conservatoire. Les instrumentistes et les chanteurs y continuent de tenir la vedette. Il y a un an, j'avais déjà réclamé en faveur des étudiants de l'écritude musicale qui se tiennent à des points de vue infiniment plus élevés. Dans le public on ne semble pas aujourd'hui en parler avec plus de justice. Les concours d'instruments, de chant et de comédie sont affichés avec éclat dans les périodiques et irritent, pour ainsi dire, la curiosité générale, tandis qu'on fait la part très étroite aux concours de composition, de fugue et d'harmonie. On me permettra de déplorer une fois encore cette inadmissible préséance qu'on accorde aux élèves-interprètes sur les élèves-créateurs.

Le développement musical de la France est avant tout lié au sort des étudiants des classes d'écriture musicale. On sent leur supériorité qu'il est inutile de démontrer. Par ceux-là se perpétue une tradition qu'on voudrait de plus en plus féconde. Leurs visées sont autrement nobles que celles de leurs voisins des classes instrumentales ou vocales. Ils n'aboutissent à des fins sérieuses ou ne fondent un ouvrage solide qu'au prix d'efforts et de préparations sans nombre. C'est grâce à eux que notre art peut un jour gagner en crédit et en honneur et accroître ses moyens de rayonnement.

En somme, les classes d'écriture musicale qui orientent et renouvellent toute notre production lyrique devraient occuper le premier plan et commander l'attention. D'autant que des maîtres de grande considération s'ingénient à y remplir une tâche de dévouement, une mission de haute conscience. Faut-il rappeler ici les noms de MM. Paul Dukas et Henri Büsser, professeurs de composition, de MM. Georges Caussade et Noël Gallon, professeurs de fugue, de MM. André Bloch, Jean Gallon, Paul Fauchet, Raymond Pech et Marcel Samuel-Rousseau, professeurs d'harmonie, de M. C.-A. Estyle, professeur d'accompagnement au piano?

Compositeurs célèbres ou hommes savants et spéciaux, ils donnent à leurs élèves de larges et sûres directions techniques et leur enseignent avec ferveur les modèles stables du noble art des sons. Ils entretiennent et préservent le feu sacré, si rare à nos jours de confusion, d'endurcissement et de cupidité. Ils occupent leurs fonctions élevées avec un désintéressement sans exemple. A plusieurs reprises, il m'est arrivé de protester contre l'insuffisance de leur traitements, contre les inégalités dont ils sont les victimes, en regard des autres membres du corps enseignant. Sous l'impulsion du « Comité national de défense de l'enseignement supérieur des beaux-arts », on se préoccupe enfin maintenant d'établir un statut positif, approprié à leur condition. On s'attendait du moins à leur voir accorder les distinctions et honneurs dont ils sont, plus que d'autres, dignes. Même de ce dédommagement moral ils étaient écartés au profit d'arrivistes et de favoris. Entre tous ces écueils, ils s'obstinent dans leur voie spirituelle et font toujours effort vers le mieux. C'est miracle que, dans les circonstances de ces années difficiles, ils conservent leur foi aux grandes choses.

Il vaut la peine de remettre sous vos yeux les noms de ceux qui sont en tête du nouveau cortège lyrique. Le grand public n'a pas été encore saisi de leurs prouesses universitaires. On ne sait pourquoi leur labeur est dérobé dans un cadre secret et dans l'ombre, loin des bruits de la foule. Traitons ces étudiants de pur mérite avec vigilance et scrupule. Dans une vue équitable, commençons notre étude des concours de fin d'année par les classes d'écriture musicale.

Ces épreuves ayant lieu à huis clos je ne saurais ici que citer le palmarès. Au concours de composition, dont j'ai exposé l'an passé les vertus et les profits autrement recommandables que ceux des concours de Rome, Mlle Arrieu, élève de M. Paul Dukas, a remporté le premier prix avec *Thème et variations* pour piano, flûte, clarinette et alto. Cette jeune fille d'imagination vive, de savoir étendu, de vocation énergique, a déjà vu applaudir cette saison un de ses ouvrages aux concerts Walther Straram. Son talent vigoureux s'y est pleinement affirmé. Elle a conquis une nouvelle couronne. Un avenir heureux s'ouvre devant elle. Les seconds prix ont été décernés à Mlle Roget, élève de M. Henri Büsser, et à M. Chailleux, élève de M. Paul Dukas; les premiers accessits à Mlle Staelenberg, MM. Doyen, Planel, Bozza, élèves de M. Henri Büsser; les seconds accessits à MM. Marcelin, Henri et René Challan, élèves de M. Henri Büsser, et à M. Jean Hubeau, élève de M. Paul Dukas. Le prix Georges-Hue (1,000 francs), destiné à une œuvre vocale, a été attribué à M. Jean Doyen, auteur de trios pour voix de femmes. Deux candidats avaient présenté des quatuors à cordes, un autre des pièces pour piano. Le plus grand nombre avaient concouru avec des ouvrages pour instruments à vent. Il y a là variété sinon innovation. Dans ces compositions juvéniles les procédés de l'instrumentation moderne se font jour.

Le concours de fugue s'est effectué comme à l'habitude sur un sujet donné par M. Henri Rabaud lui-même, directeur du Conservatoire; il a été cette année de la plus brillante valeur. En voici les résultats : premiers prix : MM. Maillard-Verger, Henri Challan, Pauly, élèves de M. Noël Gallon, Mlle Pierront, élève de M. G. Caussade; seconds prix : M. Boulnois, Mlle Metzeguer, élèves de M. G. Caussade, M. Dalang, élève de M. Noël Gallon; premiers accessits : M. René Challan, Mlle Ellegaard, élèves de M. Noël Gallon, M. Alain, élève de M. G. Caussade; seconds accessits : MM. Delsart et Litaize, élèves de M. G. Caussade.

Au concours d'harmonie (hommes), le chant et la basse « à réaliser » étaient dus à MM. Georges Hue et Georges Becker. Les récompenses ont été ainsi réparties : premiers prix : MM. Bouriette et Remy, élèves de M. Jean Gallon, M. Lantier, élève de M. André Bloch; seconds prix : M. Serventi, élève de M. Jean Gallon, M. Friboulet, élève de M. Raymond Pech, MM. Stern et Duchemin, élèves de M. André Bloch; premiers accessits : M. Igenouchi, élève de M. P. Fauchet, et M. Alain, élève de M. André Bloch; seconds accessits : M. Picard, élève de M. Jean Gallon, M. Maillot, élève de M. M. Samuel-Rousseau.

Au concours d'harmonie (femmes), M. Max d'Ollone avait fourni le chant et la basse « à réaliser ». Voici la liste des récompenses : premiers prix : Mlles Mercier-Pautot et Aïtoff, élèves de M. Jean Gallon, Mouillot, élève de M. Paul Fauchet, Sohet, élève de M. André Bloch; seconds prix : Mlles Casimir et Salvert, élèves de M. M. Samuel-Rouseau, Pelliot, élève de M. André Bloch; premiers accessits : Mlles Kovati, élève de M. P. Fauchet, Laforte, élève de M. M. Samuel-Rousseau, Grimaud, élève de M. Jean Gallon; seconds accessits : Mlles Vantoura et Pradel, élèves de M. P. Fauchet, Albaharry et Berthon, élèves de M. Raymond Pech.

J'ai dénombré les redoutables difficultés du concours d'accompagnement au piano. Le chant et la basse « à réaliser » à première vue au piano étaient dus à M. P. Fauchet. Le premier prix est allé à M. Rémy et les deux seconds prix à Mlles Lecompte et Mercier-Pautot, tous trois élèves de M. C. A. Estyle.

J'ai tenu à désigner en public ces lauréats qu'on ne nous laisse entrevoir que dans l'obscurité. Eux seuls propagent le véritable esprit de la musique. Des dispositions diverses qui les animent dépend dans une large mesure le destin de toute notre école en marche vers l'avenir.

On comprendra pour quels motifs j'ai eu à cœur de les saluer à leur entrée dans le monde lyrique. Le domaine de la musique, dans ses ramifications multiples, s'est augmenté ces dernières années de tous côtés. Grâce aux ondes de la T.S.F. et aux images des écrans sonores, il a acquis une véritable universalité. A l'art lyrique, nous devons, en quelque sorte, la représentation générale de notre époque, de notre état de civilisation. Tout notre espace moderne est constamment traversé par les chants et les harmonies de nos compositeurs.

N'est-il pas important de nommer avec une estime particulière les élèves du Conservatoire qui, pris par des ardeurs et des ambitions généreuses, veulent que la part de la France soit plus grande dans cette activité musicale qui rayonne en tous sens, dans ce divertissement devenu mondial ? J'ai entendu déplorer que les concurrents du Conservatoire fussent si nombreux. Il nous faut, au contraire, encourager les vocations qui se montrent pour la musique, il faut souhaiter qu'elles pullulent, si nous ne voulons pas lâcher la partie qui influe actuellement le plus sur la culture humaine. Dans la génération musicale de la rue de Madrid, un nouveau Debussy se rencontre peut-être aux classes de composition, de fugue, d'harmonie ou d'accompagnement. Qui ne s'affligerait de voir qu'on passe sous silence ses premiers succès, tandis qu'on vante avec bruit ses camarades des classes de déclamation, de chant, de violon?

HENRY MALHERBE.

P.-S. — Dans mon avant-dernier feuilleton, j'ai cru devoir noter que les répétitions d'orchestre semblaient généralement insuffisantes en vue des représentations habituelles de l'Opéra. M. Jacques Rouché m'écrit à ce sujet une lettre dont il me paraît intéressant de détacher ce passage :

Dans votre feuilleton du 16 juin, vous émettez le souhait que les chefs d'orchestre de l'Opéra jouissent des mêmes privilèges que M. Fürtwængler et obtiennent le nombre de répétitions nécessaire. Je dois vous dire que j'ai toujours autorisé chacun d'eux à faire le nombre de répétitions qu'il a demandé.

Par ailleurs, j'ai reçu une lettre fort émouvante de M. Gustave Doret à la suite de mon dernier article sur Claude Debussy.

22 juin.

A propos de la mort de notre ami Debussy, vous écrivez, hier soir, qu'en aucun pays neutre, sauf en Espagne, l'événement ne fut signalé, sinon par de brèves dépêches. Je voudrais cependant vous contredire; car, dans ce pays — neutre par excellence! — qui est le mien, j'ai consacré moi-même dans la *Gazette de Lausanne* — dès que la nouvelle est parvenue — un « adieu » à mon vieil ami. Article que j'ai renouvelé, sauf erreur, dans le *Journal de Genève*.

Que cela vous ait échappé, parbleu, ce n'est pas étonnant! A ce moment-là, vous aviez des préoccupations d'un autre ordre.

Je vous dis cela pour que vous ne me classiez pas dans la catégorie des amis ingrats. Tout simplement.

Ah oui! comme il eût été plus opportun de remonter proprement *Pelléas* et le *Martyre de saint Sébastien* que d'organiser un concert à l'usage des mondains! Et cet *Après-midi d'un faune* par radio ? Je crois que c'était un « symbole » inutile, puisque chaque jour la T. S. F. transmet dans tous les coins du monde les harmonies debussystes.

Qu'importe! La discrète tombe du cimetière de Passy est plus émouvante que le monument du boulevard Lannes. Aussi bien, Debussy a élevé lui-même son monument plus durable que la pierre.

On ne peut qu'approuver les sentiments élevés dont témoigne dans cette lettre le célèbre compositeur des *Armaillis*. Il fut en effet un des premiers amis et défenseurs passionnés de Claude Debussy. Il s'en est fait un titre d'honneur et n'a jamais cessé de prôner le maître français.

Enfin, M. René Peter, vice-président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, m'adresse la protestation suivante :

Pour plus sûre édification des lecteurs du *Temps*, je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain feuilleton que *Children's Corner* ou *le Coin des Enfants*, ballet en un acte de Claude Debussy et Loïe Fuller, « qui vous était jusqu'à présent inconnu », a été représenté pour la première fois à Paris, en même temps que *les Mille et une nuits*, ballet en un acte de Loïe Fuller et A. de Polignac, le 13 décembre 1913, en matinée sur la scène du théâtre national de l'Odéon.

On serait facilement excusable d'ignorer ce ballet odéonesque dont la représentation n'est pas indiquée dans les biographies de Claude Debussy. Tous ceux qui assistaient à l'inauguration du monument à Debussy ont pensé que M. René Peter confondait avec *la Boîte à joujoux*, ballet enfantin joué au Vaudeville, puis à l'Opéra-Comique, et qui n'avait pas été cité. Aussi bien, deux pages seules de *Children's corner* ont été, à ma connaissance, orchestrées... Je n'ai pas reproché nommément d'omission à M. René Peter. Il m'eût été désagréable de taquiner un lettré et un orateur de sa qualité.

H. M.